

Programmes d'éducation en santé et prévention

Diabète et pathologies cardio-vasculaires

Vous pouvez bénéficier du programme d'Education Thérapeutique. Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

Consultations spécifiques

Tabacologie, gynécologie, interruption de grossesse, pathologies du sommeil... Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

Association sport-santé, pour les patients porteurs d'une Affection de Longue Durée (A.L.D)

Vous pouvez participer à une activité physique adaptée à votre pathologie. Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

Consultations médicales le samedi matin



Consultations de 9h à 11h30 pour motifs urgents. Sans rendez-vous, secrétariat fermé le samedi. Installez-vous en salle d'attente, les patients sont appelés dans l'ordre d'arrivée.

Sur ces horaires spécifiques les consultations de suivi et de renouvellement, de rédaction de certificats médicaux **ne sont pas pratiquées.**

Annuaire & Liens

Secrétariat 02.47.98.22.30 - 08h00-12h30 /13h30-19h
secretariat.msv@orange.fr

Médecins Généralistes 02.47.98.22.35 - doctolib.fr

Echographies 02.47.98.22.35 - doctolib.fr

Dermatologue 02.47.98.22.35

Pédiatre 02.47.80.85.44

Educatrice spécialisée 06.04.05.33.47

Sages-Femmes

A. Garnier 06.89.94.43.21 - doctolib.fr

A.-C. Guichard 06.30.32.99.00 - doctolib.fr

Dentistes 02.47.98.22.36

Cabinets infirmiers

Suard-Delaunay 02.47.98.22.40

Beugnet-Robineau 02.47.98.22.42

Girard-Fouquet 02.47.98.22.37

Pédicures/Podologues

E. Hémon 02.47.98.22.39 - docrendezvous.fr

M. Loyau 02.47.98.22.39 - docrendezvous.fr

Kinésithérapeutes 02.47.98.22.44

Diététicienne 06.63.63.73.01 - doctolib.fr

Orthophonistes

Mme Riveccio 02.47.98.22.52

Mme Perrin 02.47.98.22.57

Orthoptiste 06.24.51.24.30

Psychomotricité

Mme GIRARD-MILLET 06.61.50.97

Mme PERROCHON 06.99.90.49.01

Mme LECOT 06.81.04.85.56

Psychologues

Mme JUDE 06.84.03.44.80

Mme VITRY 06.12.97.66.61

Pour plus d'informations : www.mspuveron.fr



MSV

Maison de Santé du Véron

Bienvenue dans votre Maison de Santé.

L'équipe médicale vous remet ce livret d'accueil pour vous aider à gérer vos soins.

Vous avez besoin d'un suivi régulier

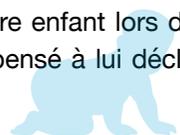


Les médecins assurent la gestion de votre santé et la coordination des soins

Vous rencontrez régulièrement votre médecin traitant, à un rythme qui dépend de votre maladie et de vos besoins. En cas d'absence ou d'indisponibilité, les associés, remplaçants et internes vous reçoivent dans les mêmes conditions : la continuité des soins est assurée.

Parents

La prévention, les soins et les dépistages sont assurés à tout âge. Organisez au plus tôt le rythme des consultations pour votre enfant pour une bonne organisation. Signalez l'âge de votre enfant lors de la prise de rendez-vous. Avez-vous pensé à lui déclarer un médecin traitant ?



La réflexion au cours de votre suivi est essentielle, elle engage la responsabilité du médecin lors de chaque prescription

Il ne peut donc être délivré ni certificat médical, ni ordonnance de médicament ou d'examen sans consultation.

Votre médecin vous a prescrit une échographie

Quelle tenue porter, à jeun ou non, vessie pleine ou non : pensez à demander quelles précautions respecter avant de venir passer votre examen.

Vous avez eu une prise de sang

Tous les bilans sont lus chaque jour. Le médecin vous recontacte seulement en cas d'anomalie ou s'il le juge nécessaire.

Pensez à anticiper vos rendez-vous

Vous connaissez le rythme de votre suivi : prévoyez dès la fin de votre consultation votre prochain rendez-vous. Evitez ainsi d'être face à un manque de place.

La mission du secrétariat

Nos secrétaires, tenues au secret professionnel, sont encouragées à faire préciser le motif de consultation afin de pouvoir répondre de la manière la plus adaptée à votre besoin.

C'est grâce à ces informations qu'elles pourront vous proposer un délai ainsi qu'une durée de rendez-vous adéquats.

La Maison de Santé est un lieu de formation



Les étudiants, internes et externes, assistent et effectuent des consultations pour leur formation. Ils sont supervisés par leurs maîtres de stage, soit directement pendant la consultation, soit après.

Ils sont vos futurs médecins et font partie intégrante de l'équipe médicale.

En cas d'urgence

Dès 8h
02.47.98.22.35



Les soins non programmés à la Maison de Santé du Véron



Chaque matin, les consultations pour les **soins non programmés** sont assurées par l'un des médecins.

Il ne s'agit pas de consultations « sans rendez-vous » : il est essentiel de téléphoner au secrétariat avant de venir. Cette étape permet d'évaluer le degré d'urgence et de vous indiquer une tranche horaire à laquelle vous présenter.

En respectant ces consignes, vous réduirez ainsi votre temps d'attente. Vous présenter sans avoir téléphoné au préalable ne vous donnera pas d'accès plus rapide à la consultation.

Signalez-vous obligatoirement au secrétariat lors de votre arrivée sans quoi vous risquez de ne pas être appelé.

Lors de votre appel, en cas de gravité particulière et après avis médical, vous pouvez être redirigé vers le 15.

